ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE
INSCRIPTIONS www.ville.valdor.qc.ca

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**COVID-19 : La Ville de Val-d'Or adapte ses services et activités aux nouvelles mesures gouvernementales**

**Val-d'Or, le 8 janvier 2021** – À la suite des récentes annonces effectuées par le gouvernement du Québec concernant les nouvelles mesures de confinement, la Ville de Val-d'Or désire informer ses citoyennes et citoyens des changements effectifs à partir du 9 janvier 2021 jusqu'au 8 février 2021 inclusivement. En voici les faits saillants :

- Édifices municipaux :
  Les portes des édifices municipaux seront fermées à la population. Les services seront en fonction et joignables par téléphone ou par courriel. Pour nous joindre, faites le 819 824-9613 ou remplissez le formulaire de contact au ville.valdor.qc.ca menu « Nous joindre ». Vous pouvez également consulter le répertoire publié en actualité sur notre site Web.
- Stationnement :
  La gratuité des stationnements du centre-ville sera prolongée jusqu'au 8 février 2021.
- Forêt récréative :
  Les heures d'ouverture, les modalités de location d'équipement et d'utilisation du site seront modifiées. Consultez le foretrecreative.com pour tous les détails. Les activités autorisées sont celles en solo ou pour les membres d'une même bulle familiale seulement.
- Secteur aquatique :
  Les piscines sont fermées au public et toutes les activités aquatiques municipales sont suspendues, excepté les formations en sauvetage qui sont régies par un décret ministériel. Les personnes préalablement inscrites aux cours prévus en décembre 2020 ou en janvier 2021 seront contactées par le Service de sports et plein air pour les modalités de reprises. Les mises à jour seront publiées sur le site Web de la Ville.
- Centre air Creebec et centre multisport Fournier :
  Le Centre air Creebec et le centre multisport Fournier seront fermés au public. Les personnes ou groupes qui ont déjà réservé des glaces ou des plateaux sportifs pour cette période seront contactés.

…2

- Patinoires extérieures :
  La pratique du patinage libre est autorisée en solo ou entre les membres d'une même bulle familiale. La capacité maximale d'une patinoire est de 25 personnes et les lumières fermeront à 19 h 30. Les buts de hockey seront retirés.
- Bibliothèques :
  Les Bibliothèques municipales de Val-d'Or seront fermées au public (excepté pour les étudiants ou élèves autorisés). Toutefois, un service de prêt de documents à distance demeure disponible à la succursale de Val-d'Or pendant cette période. Pour consulter les horaires en vigueur ou pour plus de détail, visitez le site Web de la Ville.

Pierre Corbeil, maire de la Ville de Val-d'Or, incite la population à se rallier : « Dans la lutte contre la COVID-19, mobilisons-nous et soyons solidaires. Traversons cette période difficile ensemble afin de revenir rapidement en zone jaune. »

Nous invitons les citoyennes et les citoyens à respecter les mesures établies par la Santé publique, décrites au quebec.ca/covid-19. Dès que vous présentez des symptômes d'allures grippales ou s'apparentant à la COVID-19, merci de communiquer rapidement avec la ligne dédiée à cet effet au 1 877 644-4545.

Nous aviserons la population de tous développements sur nos différentes plateformes. Rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire gratuitement à notre système d'alertes et de notifications de masse en vous rendant sur la page d'accueil du ville.valdor.qc.ca.

– 30 –

**Source et information :**
Cassandra Bédard
Conseillère en communication
819 824-9613 poste 2201
cassandra.bedard@ville.valdor.qc.ca